

## Une exigence de résultats

« Le Parlement est le lieu où les décisions sont prises par un vote, après une délibération, un débat transparent et démocratique. »

Or, en organisant une matinée de discussions, au lendemain de l'intervention présidentielle, sanctionnée par un vote sans valeur, la majorité parlementaire s'est livrée à une parodie de démocratie. Le groupe

socialiste a refusé de tomber dans ce piège, comme l'a expliqué la présidente du groupe, Valérie Rabault.

« **N**e pas prendre part au vote, c'est vous dire que nous ne pouvons cautionner la manière avec laquelle vous gérez cette crise. » Bien sûr, la situation est d'une incroyable complexité et il n'existe pas de réponse évidente. « **Mais c'est justement parce qu'elle est complexe qu'elle devrait vous inciter à une réflexion partagée** », a souligné la présidente du groupe socialiste. « **Sincèrement, le président de la République pense-t-il être plus intelligent que la chancelière allemande, qui prend la peine de débattre sept heures durant avec les présidents de Région, pour élaborer une décision de consensus, qui prend la peine de faire voter toutes ces décisions par le Bundestag ?** »

**Pourquoi nos élus, qui font fonctionner la République du quotidien, nos maires, présidents de Département ou de Région sont-ils si peu associés à vos décisions, alors que depuis le début de cette crise ils pallient de nombreuses carences de l'État ? »**

Cependant, ne pas prendre part au vote ne signifie pas renoncer à avancer des propositions pour sortir au plus vite de la crise sanitaire.



Une chambre d'enregistrement ?

D'abord, en organisant la vaccination des enseignants, comme les socialistes ne cessent de la réclamer.

Ensuite, pour les réanimations, les députés socialistes veulent connaître le détail des déprogrammations qui seront mises en œuvre pour espérer libérer les 5 000 places en réanimation annoncées.

Ils veulent également avoir, chaque semaine, une comparaison du nombre de nouveaux cas et de la projection établie en janvier.

Pour les jeunes, encore une fois, ils exigent la mise en œuvre immédiate d'un minimum jeunesse, à hauteur du RSA, pendant toute la durée de la période sanitaire, a minima.

Enfin, pour la production de vaccins, ils exigent, à court terme, la publication du plan de production, par site, par type de coopération avec les industriels. Et, au-delà, bien sûr, le gouvernement doit, dans les instances internationales soutenir la levée des brevets afin que le vaccin soit considéré comme un bien commun universel. Ces demandes sont totalement légitimes puisque, comme l'a rappelé Valérie Rabault, **« quand on prive nos concitoyens de leurs libertés, comme vous le faites depuis un an, la contrepartie est une exigence de résultats ».**



## Fin de vie

Il est temps que la France se dote d'une législation garantissant le droit à une fin de vie digne et choisie. Il n'est plus possible de rester dans l'hypocrisie qui consiste à laisser les familles seules avec pour seule solution le recours à des associations à l'étranger.

Mais pour ce faire, il faut que le Parlement se saisisse vraiment de cette question, de façon à ce que quelques députés rétrogrades et roublards, comme Marc Le Fur, ne puissent, à coup d'amendements, bloquer toute discussion.

Le contexte de la crise sanitaire n'est pas très opportun a fait savoir le président de l'Assemblée nationale, après avoir expliqué qu'il fallait demander aux « autorités spirituelles » de se prononcer.

Chacun a bien compris que la mission de Richard Ferrand consiste à empêcher toute avancée législative durant ce mandat.

Qu'à cela ne tienne. À la Gauche de s'engager à présenter un projet de loi et d'ici là à organiser le débat.

**PS29**

# Climat : le grand désenchantement

Le projet de loi *Climat et résilience* devait être le grand projet de loi du quinquennat en matière de lutte contre le réchauffement climatique. « **Manque de lisibilité, de cohérence, d'accompagnement social : la grande transition climatique à réaliser nécessite plus de justice, condition sine qua non pour évoluer vers une société moins carbonée** », a insisté Gérard Leseul, au nom du groupe socialiste.



Nous n'avons pas de plateforme de recharge

Les conséquences du réchauffement climatique seront pourtant parfaitement prévisibles.

Les flux humains vont évidemment s'intensifier avec un nombre croissant de réfugiés climatiques. « **Alors que nous ne sommes déjà pas capables, aujourd'hui, d'accueillir dignement de nombreux exilés, notre pays se donnera-t-il les moyens de pouvoir tendre la main demain ?** », a demandé Gérard Leseul.

Tous les sinistres climatiques

auront non seulement un coût humain considérable, mais également un coût économique énorme. La *Fédération Bancaire Française (FBF)* et la *Fédération Française de l'Assurance (FFA)*, tentent d'en faire le chiffrage : la *Fédération Française de l'Assurance* l'estime à près de 100 milliards d'euros entre 2014 et 2039, soit une augmentation de 90% par rapport à la période 1988-2013. Ce coût pourrait être plus élevé encore si des mesures de prévention des catastrophes ne sont pas mises en place.

**« Les conséquences du réchauffement climatique seront pourtant parfaitement prévisibles. »**

Le *Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)* a tiré la sonnette d'alarme : « **Alors qu'il faudrait tripler le rythme annuel de réduction des émissions et les diviser par six d'ici 2050, les mesures apparaissent souvent limitées, différées ou soumises à des conditions telles que leur mise en œuvre à terme rapproché est incertaine** ».

Le Haut conseil pour le climat a quant à lui évoqué des périmètres d'application trop restreints et des délais d'exécution trop longs, tout comme les citoyens de la *Convention citoyenne pour le climat*, qui ont montré leur déception en délivrant au projet de loi la note de 2,5 sur 10.

Enfin, les différentes organisations non gouvernementales – ONG – et les

citoyens se sont mobilisés, le 28 mars, pour exprimer leurs attentes, mais aussi leur mécontentement sur le texte proposé.

Et pourtant, la majorité présidentielle persiste à vanter les « **grandes ambitions** » de son texte. Pire, par le jeu des irrecevabilités, vous n'avez malheureusement pas entendu nos propositions en commission spéciale. « **Pourtant, nous en avons formulé de nombreuses, que ce soit en matière de transport ferroviaire, de fret fluvial, de sobriété numérique, de gestion forestière ou de gaspillage alimentaire** », a rappelé Gérard Leseul.



Où est la transition ?

Les propositions sont sur la table : un accompagnement social digne de ce nom, une véritable obligation de rénovation globale des logements, l'instauration d'un prêt à taux zéro couplé à un reste à charge nul pour l'achat d'un véhicule peu émetteur de gaz à effet de serre, l'application d'une TVA réduite pour les produits locaux et les transports en commun...

## Affichage social



À une voix près, le gouvernement et la majorité présidentielle ont rejeté l'amendement présenté par le groupe socialiste qui visait à ajouter un « *Affichage social* » ! L'objectif était d'informer aussi les citoyens sur le respect de critères sociaux (travail des enfants, esclavage moderne).

L'effondrement du *Rana Plaza*, une usine textile au Bangladesh le 24 avril 2013 avait entraîné la mort de 1 135 personnes. Cette catastrophe avait ému le monde entier. Le grand public avait alors pris conscience des conditions sociales scandaleuses dans lesquelles pouvaient être fabriqués ses vêtements. L'affichage social était destiné à éviter de nouveaux drames.

Selon l'*Institut Français de la Mode (IFM)*, en 2019, seules 8% des marques de mode avaient placé le développement durable au cœur de leur stratégie. Selon cette même étude de l'*IFM*, dévoilée

le 17 novembre dernier, 81% des consommateurs déclarent ne pas avoir accès aux informations sur la durabilité des produits de mode.

Or, la mode est l'une des industries les plus polluantes. Les émissions de gaz à effet de serre du secteur sont notamment liées à la production des textiles. En effet, la fabrication de coton, de matières synthétiques artificielles et naturelles produit à elle seule 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre. Au-delà de la question des émissions, rappelons qu'un rapport des Nations unies estime qu'il faut 7 500 litres d'eau pour fabriquer un seul jean.

« *Ce vote met à mal près de sept ans de travail* », a dénoncé Dominique Potier : « *L'Organisation Internationale du Travail, (OIT) les syndicats européens, l'ADEME, tous ceux avec qui nous avons travaillé nous disent que c'est mûr* », a pourtant insisté le député socialiste qui défendait cet amendement. « *Il s'agit de dire il n'y a plus de travail des enfants, il n'y a plus d'esclavage moderne au bout de ce pull, au bout de cette veste, au bout de ce jean, il n'y a pas d'indignité, il y a simplement des ouvriers qui sont payés et des enfants qui vont à l'école.* »

# Un maire visionnaire

**Jo Mélenec nous a quittés le 3 avril, à l'âge de 81 ans.**

Formé aux apprentis de l'Arsenal de Brest, il était devenu professeur de l'enseignement technique en parallèle de plusieurs engagements associatifs et syndicaux.

Militant socialiste depuis 1975, il fut maire de Plouzané de 1977 à 1989. **«Lorsque Jo prend ses fonctions en 1977, la commune compte environ 6 000 habitants. Lorsqu'il passe la main à Yvette Duval en 1989, Plouzané est une ville de 11 500 habitants. C'est pendant ces douze années que le Plouzané d'aujourd'hui s'est modelé, façonné, construit»,** rappelle Damien Deschamps.

Il a été un maire visionnaire, non seulement en anticipant les évolutions de la commune, mais aussi en créant les conditions de son développement.

**«Les habitants qui, par leur date de naissance ou d'arrivée**

**à Plouzané, n'ont connu Plouzané qu'après les années 1990, ne mesurent pas toujours l'importance qu'ont eu les deux mandats de Jo Mélenec : c'est durant ces douze années que le territoire se métamorphose pour passer d'une commune à l'habitat dispersé, à la ville que nous connaissons aujourd'hui»,** insiste Jacky Le Bris, tête de liste en 2020.

**«Outre la plupart des bâtiments communaux que nous utilisons**

**quotidiennement, nous pouvons souligner que la piste cyclable "La Trinité - Le Bourg" a été réalisée sous son premier mandat (à l'époque sur fonds municipaux et subventions départementales). Relevons également qu'il ouvrira le Fort du Dellec aux habitants, sous son deuxième mandat (1985)»,** insiste le groupe *Plouzané, Dynamique, Durable et Solidaire*.

Le Technopôle lui doit ainsi beaucoup puisque, à la fin de son deuxième mandat, Jo s'est fortement impliqué pour qu'il soit implanté sur Plouzané. Il s'est ensuite investi pour le développement de ce centre de recherche et d'activités économiques, lorsqu'il était vice-président à la Communauté Urbaine de Brest, de 1989 à 1995.

Il a accueilli François Mitterrand à l'*Ifremer*, à Plouzané, en octobre 1985. **«Militant de gauche, Jo était attaché aux valeurs de solidarité dont il était un artisan. Plouzané perd une figure marquante mais garde le souvenir d'un homme vaillant et généreux.»**



En 1985, avec François Mitterrand

## Mémoires d'outre-haine

**Ce livre aurait pu s'appeler Chronique de la haine ordinaire. Mais Kofi Yamgnane a préféré l'intituler Mémoires d'outre-haine pour répondre aux lettres d'insultes et de menaces qu'il a reçu.**

Quel contraste entre les courriers, forcément anonymes, et la réponse qu'y apporte l'ancien maire de Saint-Coulitz ! D'un côté, on sent à travers l'écriture, les fautes, d'orthographe ou de syntaxe ou la grossièreté du vocabulaire, une haine profonde qui ne demande qu'à s'exprimer. On perçoit une réelle volonté de faire mal, de blesser, d'humilier. Tous les poncifs racistes sont concentrés dans les quelques courriers reproduits dans ce livre et peuvent se résumer en une formule : les Noirs ne sont pas légitimes pour représenter des Blancs.

En réponse, Kofi Yamgnane fait preuve de pédagogie et raconte, explique et argumente, calmement, au fil des 52 chapitres de son livre. Ou plutôt des 52 contes, puisqu'il a choisi cette forme

pour présenter son histoire personnelle, ses expériences et ses convictions.

Tous ces contes, à la manière bassar commencent de la même manière : Dati ! Daho ! Il faut que je vous raconte... Ce qui peut se traduire par « Prêtez moi la parole » et « La parole vous est donnée ».

Au long de ces 52 contes, Kofi Yamgnane revient sur son parcours

personnel et explique comment un enfant du nord Togo est devenu ingénieur des Ponts et Chaussées dans le centre-Finistère, maire de Saint-Coulitz, vice-président du Conseil général, député et secrétaire d'État.

Mais *Mémoires d'outre-haine* n'est pas qu'une autobiographie. C'est un plaidoyer humaniste qui rappelle que l'histoire de l'humanité n'est qu'un long combat pour la dignité et l'égalité. Les préjugés racistes ont la vie dure. Ils trouvent leur racine dans des siècles de domination, d'esclavage et de colonisation qui, pour trouver leur justification, ont présenté les populations asservies des êtres inférieurs, frustrés voire anthropophages. Comment expliquer autrement que les colons puissent imposer leur loi ? C'est cette vieille rhétorique qu'on retrouve encore dans les réactions racistes.

Les habitants de Saint-Coulitz, en choisissant un de leur concitoyens, d'origine togolaise, comme maire, étaient en 1989 des précurseurs.

### Kofi Yamgnane Mémoires d'outre-haine



Un manuel de fraternité

# Agenda

**13 et 20 juin**  
Élections  
départementales et  
régionales (sous réserve).

Retrouvez-nous sur

 Facebook  
**PS.Finistere**  
 et Twitter  
**@fede\_PS29**

## Aucune menace ne nous empêchera de soutenir les Ouïghours

**Petite frappe, hyène... La Chine n'hésite plus, par le biais de ses ambassadeurs, à insulter les universitaires ou les élus qui demandent que toute la transparence soit faite sur les conditions de vie des Ouïghours.**

« **C**ecombateaussinotrecombat. Si Pékin veut aller au bout de sa logique guerrière et de sa surenchère, il doit tous nous sanctionner », écrivent, dans une Tribune, publiée sur le site de *Médiapart*, les parlementaires de la délégation socialiste française au Parlement européen, la présidente du groupe socialiste au Parlement européen, ainsi que le premier secrétaire du Parti Socialiste. Ils apportent ainsi leur soutien, notamment à Raphaël Glucksmann ou à Antoine Bondaz, visés par le régime chinois en raison de leur défense des droits humains dans le Xinjiang. **« L'Union européenne, si elle veut être crédible, doit utiliser tous les outils à sa disposition ou en créer de nouveaux, pour obliger à la fermeture des camps de travail forcés où sont enfermés les Ouïghours. »**

« Grâce à la persévérance de militants déterminés de la cause du peuple Ouïghour, en premier lieu de notre collègue Raphaël Glucksmann, les États européens ont enfin fait preuve de courage en sanctionnant, lundi 22 mars dernier, quelques responsables des graves violations des Droits humains qui ont lieu en Chine.

Le régime chinois a immédiatement réagi avec agressivité, en visant quatre organisations et dix personnes, dont Raphaël Glucksmann et quatre autres eurodéputés : Reinhard Bütikofer, Michael Gahler, Ilhan Kyuchyuk et Miriam Lexmann, la députée lituanienne Dovile Sakaliene, l'élu néerlandais Sjoerd Sjoerdsma, le belge Samuel Cogolati, l'universitaire allemand Adrian Zenz et un chercheur suédois, Björn Jerdén. À ceux qui, ils existent, même en France placent un signe égal dans ce qui serait des « représailles » : il faut faire preuve de beaucoup de malhonnêteté intellectuelle pour confondre les violations des droits humains en Chine et les actes politiques d'élus européens, ainsi que le travail des chercheurs et des journalistes.

En effet, tous sont visés par le régime chinois pour une seule et même raison : ils défendent les droits humains dans le Xinjiang, se battent pour fermer les camps, refusent le génocide en cours du peuple Ouïghour.



Ce combat est aussi notre combat. Si Pékin veut aller au bout de sa logique guerrière et de sa surenchère, il doit tous nous sanctionner, car nous ne nous déroberons pas et nous ne nous laisserons pas intimider.

Par ses actes, le régime chinois défie l'Union européenne et affirme sa puissance ; à cela, tous ensemble, encore plus fort, nous devons répondre en défendant d'une seule voix le peuple Ouïghour. Nous ne devons pas laisser seuls les activistes en première ligne, et encore moins abandonner ces enfants, ces femmes et ces hommes enfermés dans des camps, torturés, humiliés. La plus belle des solidarités avec les dix personnalités européennes visées, c'est de les rejoindre dans cette lutte pour une cause qui nous dépasse individuellement, une lutte contre le crime contre l'Humanité qui se déroule actuellement sous nos yeux.

L'Union européenne, si elle veut être crédible, doit utiliser tous les outils à sa disposition, en créer de nouveaux si nécessaires, pour obliger à la fermeture des camps de travail forcés où sont enfermés les Ouïghours. En premier lieu, elle doit suspendre le processus de ratification de l'accord d'investissement passé avec Pékin, tant que des parlementaires européens seront l'objet de sanctions, uniquement pour avoir poursuivi cet objectif. »

Signataires :

- Olivier Faure, premier secrétaire du Parti Socialiste,
- Iratxe García Pérez, présidente du groupe des Socialistes et Démocrates au Parlement européen,
- Sylvie Guillaume, présidente socialiste de la délégation de la gauche sociale et écologique,
- Éric Andrieu, vice-président socialiste du groupe S&D,
- Aurore Lalucq, eurodéputée Place publique,
- Pierre Larroustourou, eurodéputé Nouvelle Donne,
- Nora Mebarek, eurodéputée socialiste.

### Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1350 - Vendredi 9 avril 2021  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

### S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP

